

APPEL À DONS ÉTÉ 2018



Lola, 7 ans, rentrera en CE1 en septembre. Ses premières années furent accompagnées par la crèche HoolaBaloo.



ENVOLUDIA
IMC-Polyhandicap
www.envoludia.org

Ensemble, ALLONS PLUS LOIN

« À 50 ans, j'ai enfin les clefs de chez moi ! »



Catherine habite
depuis décembre
Les Z'Apparts
à Savigny

Ce fut le cri de joie de Catherine quand elle a emménagé - après 30 années au sein de notre foyer Jacques-Cœur - dans son joli appartement de Savigny-sur-Orge.

Il nous a fallu tant de détermination pour que ce projet fou d'appartements hors du foyer* aboutisse enfin... Quelle récompense de voir les grands progrès et l'autonomie de ses neuf habitants dans leur nouvelle vie et l'élan que cela a donné aux professionnels qui les entourent.

Le soutien enthousiaste de nos donateurs sur ce projet nous a conforté dans l'idée que face au handicap, on peut changer les façons de faire et travailler mieux.

Pour nos tout petits, c'est la même ambition qui conduit les nouveaux projets que seuls vos dons permettent de lancer : formation des professionnels à la communication alternative et augmentée, formation à la pédagogie conductive, jardins thérapeutiques, innovation technologique avec le Tobii...

Si comme nous, vous voulez offrir une autre ambition à l'accompagnement du handicap, si comme nous, vous pensez que le handicap n'est pas une fatalité, rejoignez-nous !

Pour nos enfants, merci !

Corinne Pires



Corinne Pires,
présidente

* Neuf appartements adaptés réunis autour d'un salon commun, une équipe de 10 professionnels soutient les neuf occupants dans leur nouvelle vie quotidienne.

**LES RÉDUCTIONS D'IMPÔT
POUR LES DONS SONT
MAINTENUS AVEC LE
PRÉLÈVEMENT À LA
SOURCE :**

> voir notre encart page suivante.

NOS ENFANTS ONT BESOIN DE VOUS !

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE NE CHANGERA PAS LES RÉDUCTIONS FISCALES LIÉES AUX DONs !

JE FAIS UN DON DE 100€
en année N

À un organisme
d'intérêt général
ou reconnu
d'utilité publique

JE BÉNÉFICIERAI
D'UNE
RÉDUCTION

de 66%

sur mon impôt
sur le revenu
DE L'ANNÉE N+1

Un don de 200 €
vous revient donc
à 68 euros !

BÉNÉFICIEZ VOUS AUSSI DES RÉDUCTIONS D'IMPÔT

POUR VOS DONs À ENVOLUDIA

Envoludia est reconnue
d'intérêt général => la réduction
d'impôt est égale à 66% de vos
versements dans la limite de 20% du
revenu imposable de votre foyer.

Exemple : vous faites un don de 200 €
à Envoludia en juillet 2018

=> vous obtiendrez une réduction
d'impôt de 132 € en 2019.

Plus d'informations : https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/livret_pas_dons.pdf

66%*
DÉDUIT DE
MES IMPÔTS

Oui ! Je soutiens
ENVOLUDIA

NOM PRÉNOM
ADRESSE
COURRIEL TÉL
Je connais Envoludia par

☐ Je fais un **don ponctuel** à Envoludia

Pour cela, je joins au coupon-réponse
un chèque d'un montant de : €

↳ ou je peux faire un don en ligne sur le site sécurisé : www.envoludia.org

☐ Je fais un **don régulier** à Envoludia par virement automatique

Pour cela, je complète le formulaire ci-dessous, j'y joins un RIB et vous l'envoie.
Vous vous chargez de transmettre le coupon-réponse à ma banque.

Nom de ma banque

Adresse de ma banque

Je vous prie de bien vouloir effectuer un virement permanent :

de €
(montant en toutes lettres)

par le débit de mon compte :

IBAN

BIC

en faveur d'Envoludia qui transmettra son RIB.

Signature

Date / /

Je peux à tout moment arrêter mes virements par simple demande à ma banque.

☐ Je souhaite recevoir vos **informations** et **invitations**
aux formations

Je souhaite recevoir un reçu fiscal par ☐ courriel ☐ courrier

MERCI DE COMPLÉTER CE COUPON-RÉPONSE
ET DE NOUS LE RETOURNER AVEC VOTRE
CHÈQUE OU IBAN À L'ADRESSE SUIVANTE :

Immeuble Le Mielles | 261 rue de Paris 93100 Montreuil
communication@envoludia.org | www.envoludia.org

**Novembre
2018**

JE FAIS UN DON
DE **100€** À UNE
ASSOCIATION
D'INTÉRÊT
GÉNÉRAL.

MISE EN OEUVRE
DU PRÉLÈVEMENT
À LA SOURCE :
MON IMPÔT EST
AUTOMATIQUEMENT
DÉDUIT DE MON
SALAIRE OU DE
MA PENSION.

**Janvier
2019**

**Avril-Juin
2019**

J'EFFECTUE
MA DÉCLARATION
DE REVENUS 2018 :
JE MENTIONNE LE DON
DE **100€** FAIT EN
NOVEMBRE 2018.

**Septembre
2019**

LA RÉDUCTION D'IMPÔT
RELATIVE AU DON
DE NOVEMBRE 2018
M'EST **RESTITUÉE** PAR
L'ADMINISTRATION
FISCALE.



est une association de familles
qui crée et gère des établis-
sements pour accompagner
des **petits, des adolescents**
et des **adultes touchés par la**
paralysie cérébrale. Envoludia
porte en son nom un message
d'espérance, de dynamisme
et d'envol pour porter toujours
plus haut ses engagements
auprès de tous.

ENVOLUDIA S'ENGAGE SUR
LA RÉALITÉ DE L'EMPLOI DES
DONS ET SUR LE RESPECT DES
ENGAGEMENTS CONVENUS
AVEC SES DONATEURS.



ENVOLUDIA
vous envoie
systématiquement
le **REÇU FISCAL**
ANNUEL qui vous
permettra de
déclarer votre don.

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE de l'impôt sur le
revenu entrera en vigueur le **1er janvier 2019**. Pour les dons,
rien ne changera, et comme aujourd'hui les dons réalisés en
année N ouvriront droit à une réduction fiscale en année N+1.
Pour l'année de transition qui concerne les revenus 2018, les
réductions et crédits d'impôt au titre de 2018, notamment les
dons faits à une association d'intérêt général, seront bien
maintenus et seront versés intégralement au moment du
solde de l'impôt, à la fin de l'été 2019.

ET CONCRÈTEMENT ?

L'année 2018 constituera une année fiscale blanche : l'impôt
dû sur les revenus non exceptionnels (*salaires, pensions de
retraite, revenus fonciers, etc.*) encaissés entre le 1er janvier et
le 31 décembre sera annulé. Vous paierez via le prélèvement
un acompte sur les revenus 2019. La réduction fiscale liée au
don que vous accordez en 2018 vous sera bien restituée en
septembre 2019.

Si vous encaissez en 2018 des revenus exceptionnels ou
certains autres revenus (*dont les plus-values mobilières et
immobilières*) et êtes redevable de l'impôt sur ces montants
reçus, la réduction d'impôt relative au don réalisé cette an-
née viendra diminuer le montant que vous devrez au fisc
l'année prochaine.

**AINSI, TOUS LES DONS EFFECTUÉS EN 2018
BÉNÉFICIERONT DES MÊMES RÉDUCTIONS
FISCALES QUE LES AUTRES ANNÉES.**

www.envoludia.org

Un don en ligne simple et rapide !

Association reconnue d'intérêt général, agrément Entreprise Solidaire, reçus fiscaux 66% impôt sur le revenu